

Politique laitière

M. Ethier: Monsieur l'Orateur, si j'ai blessé un de mes collègues en citant quelque chose, c'est parce que je me suis laissé emporter. J'ai peut-être trop à cœur ce qu'on défend aujourd'hui. Je veux, et cette fois, citer l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), et je peux dire que, lui, est réellement sincère. Je l'ai souvent vu au comité de l'Agriculture et s'il est malade aujourd'hui, je lui souhaite un prompt rétablissement. Je peux dire que c'est un type qui travaille réellement pour l'agriculture.

Monsieur le président, je me demande si on devrait faire la chasse à la sorcière et trouver qui est le vilain, ou si nous ne devrions pas travailler ensemble en vue de résoudre un problème.

[Traduction]

Je crois que nous aurions tous intérêt à travailler ensemble, à aborder ce problème avec un esprit de collaboration. Je crois que tous les intéressés devraient accepter leur part de responsabilités, notamment la Commission canadienne du lait, les offices de commercialisation, l'Association des producteurs et les producteurs eux-mêmes. Nous pourrions peut-être rejeter la faute sur le temps idéal qu'il a fait l'année dernière ou peut-être sur les vaches qui ont donné trop de lait. J'ai eu l'impression, dans mes entretiens avec les producteurs, qu'ils reconnaissent tous qu'il y avait eu une production excédentaire, et ils ont tous consenti à la réduire cette année.

Lorsque nous avons demandé aux producteurs de réduire leur production, ils ont accepté jusqu'à concurrence de 10, 15 et même 20 p. 100 dans certains cas. Cela suppose une baisse du revenu brut d'environ 10 ou 15 p. 100, mais si l'on songe au revenu net, cela suppose une diminution de 25 ou 30 p. 100. Cela, nous ne pouvons l'accepter; et c'est pourquoi nous avons fait des recommandations pressantes à notre cabinet et au Conseil du Trésor.

Comme nous sommes responsables, à mon sens, de l'excédent que nous avons sur les bras et comme les producteurs ont accepté que leurs revenus soient diminués, je suggère que le cabinet examine le document de travail que nous lui avons soumis, de sorte que le gouvernement paie sa part des pots cassés. La Commission du lait devrait elle aussi avouer ses torts et, l'année qui vient, surveiller la production de manière plus précise et constante, faire rapport au gouvernement et aux offices de commercialisation, pour ne pas qu'on ait de nouveau un excédent de production.

[Français]

Comme de raison, ceci serait accompli avec la coopération des comités de gestion qui, eux aussi, sont obligés d'assumer une partie du blâme, car ils ont la responsabilité du marketing.

Dans sa motion, l'honorable député de Lotbinière parle d'une politique à long terme. J'apprécierais qu'il suive de plus près les discussions sur l'agriculture et les changements dans l'industrie laitière. A mon humble avis, tant et aussi longtemps que nous aurons deux marchés pour une même production, il y aura confusion, et une politique à long terme sera presque irréalisable. Elle le sera le jour où tous nos producteurs seront intégrés. Il est très difficile de comprendre un système d'intégration, pour nous qui ne sommes pas des cultivateurs. Une vache a quatre trayons; on en «connecte» deux sur le tube du lait industriel et deux sur le tube du lait nature, et il est assez difficile à expliquer aux consommateurs la marge de prix qui existe. Depuis les quelques mois que j'assiste aux réunions, depuis trois ans que je siége ici, je me fais expliquer ces choses-là. Aujourd'hui, je comprends que les producteurs de lait

nature ont dépensé plus. Si un jour on réalise l'intégration complète, on remboursera aux producteurs les dépenses additionnelles qu'ils ont faites sur leur ferme.

Il est de notre ardent désir de voir une politique à long terme établie pour l'industrie laitière, mais comme je le disais tantôt, je suggère qu'il devrait y avoir un marché seulement pour un produit laitier. Ensuite, une politique à long terme serait peut-être réalisable.

Je suis persuadé, comme le disait le ministre de l'Agriculture tantôt, que dans tous nos secteurs habituels, si les employés étaient aussi productifs que dans le secteur agricole, . . . et je ferai même remarquer au président du Conseil du Trésor que si ses fonctionnaires étaient aussi efficaces que nos agriculteurs, nous aurions beaucoup plus de services, et peut-être que nos coûts de productions et de services seraient réduits ici au Canada.

Pour terminer je lis un article où un ministre provincial critique le gouvernement fédéral. Je l'inviterai plutôt de se joindre au ministre fédéral et de tenter ensemble d'établir une politique favorable aux agriculteurs et non à leur détriment.

[Traduction]

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, je me fais un plaisir de prendre la parole à la Chambre cet après midi sur la question soulevée par le parti du Crédit social du Canada.

Avant de commencer, je me sens obligé d'attirer l'attention de la Chambre sur les commentaires faits par le ministre au début de son discours. Il a dit que le porte-parole officiel du parti de l'opposition n'avait pas assisté aux réunions du comité permanent de l'agriculture. Je tiens à préciser que j'ai l'honneur d'être le porte-parole de l'opposition officielle sur la question de l'industrie laitière, et je crois que le compte rendu indiquera que le comité permanent de l'agriculture s'est réuni à quatre reprises et que j'ai assisté et participé à ces quatre réunions.

Le compte rendu indiquera également que mes collègues et moi avons avancé de nombreuses propositions et critiques constructives, et quiconque consultera le compte rendu des délibérations du comité constatera qu'en fait, le ministre a accepté certaines propositions que j'ai présentées. Je mentionne ce fait au cas où il deviendrait gênant . . .

M. Malone: Portez une accusation, Gene.

Une voix: Mettez votre siège en jeu.

M. Whelan: Je veux simplement dire que je parlais des porte-paroles officiels du parti qui a lancé le débat aujourd'hui. Le député est un membre actif du comité et de la Chambre et il est assez bien informé, la plupart du temps, des questions laitières.

M. Wise: Je dois dire tout d'abord que l'industrie laitière relève à la fois des provinces et du gouvernement fédéral. Les producteurs de lait nature relèvent de façon plus particulière des gouvernements provinciaux et des commissions ou agences de commercialisation du lait, tandis que le sort des producteurs de lait de transformation est entre les mains du gouvernement fédéral qui a compétence presque exclusive et dont politique générale énoncée par le ministère de l'Agriculture et la Commission canadienne du lait.

La Commission canadienne du lait est également chargée d'acheter l'excédent de l'industrie du lait nature. Les subventions à l'industrie du lait ne sont rien de nouveau. Elles remontent de fait à 1935 et se sont poursuivies sous une forme ou une autre au cours des 40 dernières années.